

EVALUATION FINALE

MLI/017

Programme d'Accès à l'Eau potable, à l'Assainissement de Base et à l'Aménagement urbain dans la Zone de Concentration Sud du PIC II et dans le Quartier de Sénou, Commune VI du district de Bamako

FICHE SYNTHÉTIQUE

Pays	Mali
Titre long du projet	Programme d'Accès à l'Eau potable, à l'Assainissement de Base et à l'Aménagement urbain dans la Zone de Concentration Sud du Programme indicatif de Coopération II et dans le Quartier de Sénou, Commune VI du district de Bamako
Titre court du projet	Programme à l'Accès à l'Eau potable
Code LuxDev	MLI/017
Version du Rapport	Mars 2014

NOTATION DU PROJET PAR LA MISSION D'EVALUATION

Notation globale (Efficacité)	3 Échelle de 1 (résultats excellents, dépassant sensiblement les attentes) à 6 (l'action de développement est infructueuse ou la situation s'est plutôt dégradée).
Notation des autres critères d'évaluation	Pertinence : 2 Efficacité : 3 Efficience : 3 Durabilité : 3

RESUME EXECUTIF

L'évaluation finale du MLI/017 s'est déroulée en Février et Mars 2014. Elle a été réalisée par Emmanuel Chaponniere, expert eau et assainissement, et s'est inscrit dans le cadre plus large de l'évaluation du programme Mali - Luxembourg, qui fait partie intégrante du deuxième Programme indicatif de Coopération signé en juillet 2007 entre les Gouvernements du Mali et du Luxembourg pour la période 2007 - 2011 et pour lequel LuxDev, l'agence luxembourgeoise pour la coopération au développement a été mandatée par le Gouvernement luxembourgeois pour l'exécution dans la zone de concentration Sud du Programme indicatif de Coopération II. Au-delà d'une évaluation finale globale du programme Mali – Luxembourg, il s'agissait également d'évaluer séparément chacune des cinq sous-composantes (ou projets) par référence à un document de projet et à un cadre logique qui leur est propre.

Il faut tout d'abord noter que malgré les évènements de mars 2012 (coup d'Etat) et l'insécurité régnante depuis 2010, le projet n'a pas été arrêté et a poursuivi ses activités (ce qui n'a pas été le cas de nombreux autres projets).

L'objectif spécifique du projet est « d'améliorer durablement les conditions sanitaires de la population et la salubrité publique en milieu urbain et rural ». Il se décline en cinq résultats qui sont respectivement :

- résultat 1: améliorer l'accès à l'eau dans 14 centres ruraux et semi-urbains ;
- résultat 2: améliorer l'accès à l'assainissement individuel dans ces mêmes centres ;
- résultat 3: améliorer les conditions sanitaires des centres urbains dans la zone du projet (amélioration du drainage dans six centres urbains, petits projets d'aménagements urbains portés par des associations dans ces mêmes centres et amélioration de la collecte des déchets dans trois centres urbains et trois communes de Bamako) ;
- résultat 4: renforcer les capacités des autorités locales (Services techniques déconcentrés et Collectivités territoriales) ;
- résultat 5: améliorer l'accès à l'eau dans la sixième commune de Bamako, Sénou.

Au moment de l'évaluation, les travaux relatifs aux résultats 1 et 5 étaient encore en cours mais à leur conclusion ces résultats devraient être atteints.

Les activités liées aux résultats 2, 3 et 4 sont pratiquement terminées avec une atteinte mitigée des résultats, notamment pour les résultats 2 et 3 :

- résultat 2 : les choix techniques définis au début de l'intervention et la méthodologie de mise en œuvre n'étaient pas opportuns et au final le résultat ne sera pas atteint. Le type d'ouvrage d'assainissement individuel réalisé ne répond pas aux besoins des populations rurales ni à la demande. Le nombre d'ouvrage réalisé est insuffisant pour avoir un impact sur la santé des populations (12% de ménages ont bénéficié des ouvrages). Enfin, la sensibilisation ainsi que l'accompagnement des populations, basés sur un haut niveau de subvention, n'ont pas créé de dynamique locale et il n'y a pas eu de duplication des ouvrages. Il est à noter que pour l'année 2014 une deuxième phase de construction est prévue qui tiendra compte des résultats d'une évaluation détaillée des actuels ouvrages d'assainissement.
- résultat 3 : les centres urbains ciblés par le projet ont bénéficié d'un linéaire conséquent de canaux de drainage (6.3 km) qui correspondent aux besoins prioritaires. Toutefois, le choix technique du type de canaux (canaux fermés) n'était pas opportun car il a induit un surcoût d'investissement et de curage important (qui aurait pu se traduire par un linéaire de canaux plus long). Dans la ville de San, un canal a été mal conçu et, au lieu d'améliorer la situation, il l'empire. La collecte des déchets est une activité qui a été conçue très partiellement (sans analyse de la filière complète au départ) et, par conséquent, les quelques ouvrages (dépôt d'ordure transitoire entre la collecte primaire et l'enlèvement au dépôt final) construits dans ce cadre ne sont pas fonctionnels car le maillon en amont (la collecte au niveau des ménages) et le maillon en aval (l'enlèvement au niveau du dépôt final) ne sont pas opérationnels. Enfin, les projets d'aménagement urbain mis en œuvre par des associations locales ont connu des difficultés de par la faible capacité des associations et le manque d'appui de la part du projet. Il faut également noter que pour ces trois volets le projet a négligé le volet de l'analyse financière qui est primordiale pour éviter de réaliser des ouvrages pour les collectivités sans qu'elles aient les moyens financiers de les faire fonctionner et les entretenir.

- résultat 4 : le renforcement des capacités des Services techniques déconcentrés a été efficace et nécessaire dans la situation exsangue du Mali suite à la crise institutionnelle. Elle a permis aux services techniques d'être un partenaire à part entière du projet.

La **pertinence** du projet est évaluée à 2 ce qui est au-dessus de la moyenne. Le projet est tout à fait aligné avec les différentes stratégies nationales et répond à un besoin réel des populations (eau, assainissement et drainage). Cependant, il faut noter que lors de l'identification et de la formulation et de la mise en œuvre, des mauvais choix techniques ont été adoptés. Néanmoins, la pertinence reste bonne du fait que la majorité du budget du projet est consacrée à l'accès à l'eau potable alors que les mauvais choix techniques portent sur l'assainissement individuel, le drainage et la collecte des déchets.

L'**efficacité** du projet est évaluée à 3 puisque les activités de l'eau potable (80% du budget du projet) devraient atteindre leurs objectifs en nombre de bénéficiaires et d'infrastructures construites. Le retard accusé lors de la mise en œuvre (trois adductions d'eau potable ne devraient pas être conclues fin 2014) est principalement dû au choix du respect de la maîtrise d'ouvrage des Collectivités territoriales et aux événements qui ont eu lieu au Mali en 2012.

L'**efficience** du projet est évaluée à 3 puisque les ratios financiers sont dans les normes internationales (le coût de la coordination du projet représente 15% du total du projet) et les coûts unitaires calculés lors de l'évaluation sont également dans la moyenne de ce qui se pratique au Mali.

La **durabilité** du projet est évaluée à 3, en tenant compte du fait que la part principale du projet concerne l'Adduction d'Eau potable. Au niveau des résultats 1 et 5 (adduction d'eau dans les centres ruraux et semi-urbains et pour la sixième commune de Bamako), et ce bien que nous n'ayons pas pu évaluer la durabilité réelle (santé financière et autonomie des Associations des Usagers de l'Eau) du fait que ces dernières ne sont pas encore en fonctionnement, nous avons noté que les schémas de gestion se mettent en place en cohérence avec la stratégie nationale. Il faut néanmoins souligner que la durabilité pour des adductions d'eau dans les centres ruraux reste un défi. Par contre, la durabilité de l'assainissement individuel ainsi que du drainage et de la collecte des déchets est beaucoup plus faible du fait de la mauvaise performance des activités mises en œuvre.

En termes de leçons apprises, il apparaît clairement que l'identification et la formulation du projet a posé d'importantes contraintes de par ses insuffisances techniques et du fait de choix de partenariats peu opportuns. La phase de démarrage du projet n'a pas su prendre du recul par rapport au document de projet et il en a résulté des choix techniques sans lien avec les réalités du terrain. Nous avons noté une faiblesse du niveau technique de l'équipe de mise en œuvre qui s'est reposé sur ses partenaires (bureaux d'études, services techniques) sans remettre en question les décisions techniques.

En termes de **recommandations**, le projet doit terminer les infrastructures d'Adduction d'Eau potable tout en mettant l'accent sur l'accompagnement et le suivi des Associations des Usagers de l'Eau dans sa dernière phase. Au niveau de l'assainissement individuel, il est recommandé de ne pas poursuivre la construction des ouvrages actuels et de réaliser une évaluation de ce qui a été fait pour ensuite proposer une gamme d'ouvrages qui pourra s'adapter à la demande des ménages. Le volet drainage doit être revu et corrigé pour la ville de San (mais nous n'avons pas pu visiter toutes les villes). Il est recommandé d'abandonner le volet déchets solides puisque le projet n'a ni les moyens ni le temps nécessaires pour avoir un impact significatif.